



RAPPORT D'ACTIVITÉ HARMONISÉ 2019

ÉTABLISSEMENTS POUR ENFANTS HANDICAPÉS



**IME COLMAR -
SITE ARTISANS**
4 RUE DES ARTISANS
68000 COLMAR
03 89 41 32 23

SOMMAIRE

I. IDENTITÉ DU SERVICE	PAGE 2
II. RESSOURCES HUMAINES	PAGE 3
III. ACTIVITÉ	PAGE 7
IV. JEUNES ACCOMPAGNES AU 31/12	PAGE 10
V. JEUNES ENTRES PENDANT L'ANNEE	PAGE 15
VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNEE	PAGE 17
VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	PAGE 20
VIII. RESEAU PARTENARIAL	PAGE 21
IX. DEMARCHE QUALITE ET PARTICIPATION DES PERSONNES	PAGE 24
X. PROJET ET PERSPECTIVES	PAGE 25

I. IDENTITÉ DU SERVICE

I.1) Information générales

N° Finess (principal si multi-sites) 680001443

Raison Sociale* ARSEA IME PAYS DE COLMAR SITE LES ARTISANS

Indiquez le département et la commune d'implantation de votre établissement :

Haut-Rhin Colmar

Type d'établissement* IME

Nom de l'organisme gestionnaire* ARSEA

N° de téléphone 0389413223

Adresse mail accueil.improartisans@arsea.fr

I.2) Informations légales sur l'activité de l'établissement

Nombre total de places installées (agrées et financées) : 60

Veuillez reporter ci-dessous le nombre de places installées selon les modalités indiquées sur votre autorisation :

Par type de déficience	
Déficiences intellectuelles 53	Déficiences motrices
Déficiences psychiques (y compris TCC)	Déficiences visuelles
Troubles du spectre de l'autisme (TSA) 7	Déficiences auditives
Troubles spécifiques et sévères du langage et/ou des apprentissages (dysphasie...)	Polyhandicap
Par modalité d'accueil et d'accompagnement	
Internat complet / hébergement continu (365j /an)	
Internat/ hébergement de week-end discontinu (ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année)	
Internat / hébergement de semaine (du lundi au vendredi)	
Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	
Semi-internat / Accueil de jour	60
Unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	
Accompagnement en milieu ordinaire / à domicile	
Accueil temporaire	
Autre modalité	

Âge du public autorisé selon l'agrément

Âge minimum 14

Âge maximum 20

II. RESSOURCES HUMAINES

II.1) Plateau technique

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Catégorie : Personnel de direction, d'encadrement et d'administration			
Directeur général			
Directeur			
Directeur adjoint			
Directeur des ressources humaines			
Adjoint de direction			
Chef de service	2	2	1.90
Agent administratif et personnel de bureau	2	1.1	1.20
Autre personnel administratif			
Catégorie : Personnel des services généraux			
Agent de service général	3	2.09	1.81
Chauffeur			
Maitresse de maison			
Ouvrier professionnel	1	1	1
Surveillant de nuit			
Autre personnel des services généraux			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Aide médico-psychologique / Accompagnant éducatif et social (AES)	3	2.5	2.31
Animateur social			
Assistant de service social			
Assistante familiale ou maternelle			
AVJiste (Aide à la vie journalière)			
Codeur en langue française parlée complétée (LFPC)			
Conseiller économique social et familial			
Éducateur de jeunes enfants			
Éducateur spécialisé	6	5	6
Éducateur sportif / enseignant APA	2	1	1.59
Éducateur technique			
Éducateur technique spécialisé	4	5	3.34
Enseignants spécialisés (si budgétés)			
ICACS (Intervenant Conseil en Accessibilité et Compensation Sensorielle)			
Interface de communication			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Personnel éducatif, pédagogique et social			
Moniteur d'atelier			
Moniteur éducateur	5	1.95	3.24
Musicothérapeute / Arthérapeute			
Professeur LSF (langue des signes française)			
Technicien de l'intervention sociale et familiale			
Transcripteur-adaptateur			
Autre personnel éducatif, pédagogique et social	2		1.7
Personnel médical			
Médecin en rééducation fonctionnelle			
Médecin généraliste			
Pédiatre			
Psychiatre, pédopsychiatre	1	0.35	0.35
Autre spécialité			

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP budgétés	Nombre ETP réels
Psychologues et personnel paramédical			
Aide-soignant			
Auxiliaire de puériculture			
Ergothérapeute			
Infirmier	1		0.25
Instructeur en locomotion			
Masseur kinésithérapeute			
Neuropsychologue			
Orthophoniste			
Orthoptiste			
Psychologue	2	0.75	0.75
Psychomotricien, rééducateur en motricité	1	0.5	0.5
Autre personnel paramédical			
Autre			
Autre			

II.2) ETP budgétés non pourvus

Le fait d'avoir des ETP budgétés non pourvus constitue-t-il une situation récurrente dans votre structure ?

Veuillez choisir votre réponse :

Oui

Non

II.3) Répartition des effectifs rémunérés au 31 décembre 2019 (hors stage)

Type de contrat	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
CDI	31	23.39
CDD	3	1.55
<i>Dont CDD de remplacement</i>	2	1.30
Intérim		
Contrat de professionnalisation		
Contrat d'apprentissage	1	1
Autre contrat aidé		
Autre		

II.4) Répartition des effectifs enseignants (poste non budgétés) :

Fonction	Nombre de personnes	Nombre ETP réels
Enseignant		
Enseignant spécialisé	3	3
Coordinateur pédagogique		
Autres personnels d'enseignement		

II.5) Nombre de stagiaires accueillis durant l'année

	Nombre de stagiaires
Stagiaires rémunérés	2
Stagiaires non rémunérés	9

II.6) Âge du personnel au 31 décembre (Indicateur ANAP 2Re3.2)

Classes d'âge	Nombre de personnes
Moins de 20 ans	0
20-29 ans	5
30-39 ans	10
40-49 ans	8
50-54 ans	6
55-59 ans	4
60-64 ans	2
65 ans ou plus	0

II.7) Ancienneté du personnel au 31 décembre

Intervalles	Nombre de personnes
Moins de 1 an	3
De 1 à 4 ans	9
5-9 ans	7
10-19 ans	9
20 ans ou plus	7

II.8) Formation du personnel au cours de l'année

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d. ▾	Maître d'apprentissage - module 1	40	1
D'adaptation/développement d. ▾	Journées Nationales IME	14	1
D'adaptation/développement d. ▾	Communication non violente	14	24
D'adaptation/développement d. ▾	Services généraux la relation à l'utilisateur	21	1
D'adaptation/développement d. ▾	GAPP Management	12	1
D'adaptation/développement d. ▾	Accompagnement à la santé	6	1
D'adaptation/développement d. ▾	Mener un entretien professionnel	7	1
D'adaptation/développement d. ▾	Echelle PDD-MRS	3.30	1
D'adaptation/développement d. ▾	Matinée d'intégration	3.30	3
D'adaptation/développement d. ▾	Coordination de projet personnalisé	6	1
D'adaptation/développement d. ▾	Management	7	2
D'adaptation/développement d. ▾	Affectivité-intimité-sexualité personnes en situation de handicap	21	2
D'adaptation/développement d. ▾	Initiation pédagogie Montessori	21	2
D'adaptation/développement d. ▾	Gestion du stress - Mindfulness	15	1
D'adaptation/développement d. ▾	Diagnostic au trouble du spectre autistique	28	2

II.8) Formation du personnel au cours de l'année (Suite)

Type de formation	Thématique de la formation	Nb d'heures (par pers.)	Nb de personnes
D'adaptation/développement d...v	Réussir ses recrutements	7	1
D'adaptation/développement d...v	Mindfulness - niveau 2	3.30	1
D'adaptation/développement d...v	Le défi de la double vulnérabilité	6	1

II.9) Commentaires

L'année 2019 n'appelle pas d'observation particulière en terme RH, excepté un changement de direction.

III. ACTIVITÉ

III.1) Modalités de fonctionnement de la structure

	Global	Acc. de nuit / hébergement continu / en week-end	Internat/ hébergement de week-end (discontinu) : ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année	Acc. de nuit / hébergement en semaine (du lun au ven)	Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	Acc. de jour
Nombre annuel de jours d'ouverture (indicateur ANAP 3)	199	0	0	0	0	19
Nombre de places financées dans l'année (hors accompagnement temporaire)	60	0	0	0	0	60
Nombre de places financées dans l'année en accompagnement temporaire	0	0	0	0	0	0
Nombre annuel de journées théoriques	11940	0	0	0	0	11940
Nombre de journées réalisées	10991	0	0	0	0	10991
dont nb de journées réalisées en <u>accueil temporaire</u> / répit	0	0	0	0	0	0

III.2) Flux et file active

	Nombre
File active des personnes accompagnées durant l'année (ANAP 2Pr7.2)	67
Nombre de personnes en dérogation accompagnées dans l'année	24
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans	24
Dont bénéficiaires de l'Amendement Creton - jeunes de 20 à 23 ans	0

Taux de personnes en dérogation (ANAP IPr1.1)

	Nombre
Nombre d'admissions dans l'année (hors accompagnement temporaire)	9
Nombre d'admissions en accompagnement temporaire dans l'année	0

Taux de rotation des places financées (hors accompagnement temporaire) (ANAP IPr5.2.1)

Nombre moyen de personnes admises par place temporaire

Répartition de la file active selon la modalité d'accueil

	Nombre
Accompagnement de nuit : Internat complet / hébergement continu (365j / an) uniquement	0
Accompagnement de nuit : Internat/ hébergement de week-end (discontinu) uniquement : ouverture de l'accueil en hébergement certains week-end de l'année	0
Accompagnement de nuit, hébergement de semaine uniquement	0
Accompagnement de nuit : Internat / hébergement scolaire (si agrément spécifique, différent de l'internat de semaine)	0
Accompagnement de journée (accueil de jour, semi-internat) uniquement	67
Prestation sur le lieu de vie ou en milieu ordinaire uniquement (accompagnement ambulatoire type SESSAD)	0
Jeunes ayant bénéficié au cours de l'année de plusieurs modalités d'accompagnement (hébergement séquentiel, accompagnement en journée séquentiel, prestation en lieu de vie ordinaire...)	0
UEMA	0
UEEA	0
Accueil / accompagnement temporaire (dont répit)	0

III.3) Absentéisme

	Nombre
Nombre total de jours d'absence des jeunes de la file active	968
dont pour hospitalisation	98
dont pour maladie	373
dont pour sortie autorisée	245
dont motif injustifié	76
dont autres	176
Nombre de personnes ayant été absentes au moins une fois dans l'effectif (file active)	52

Nombre moyen annuel de journées d'absence par jeune accompagné (ANAP 2Pr7.1.1)

III.4) Transport

Répartition des jeunes selon leur mode de transport (trajet domicile / établissement) :

	Nombre
Taxi / VSL rémunéré par l'établissement	35
dont PMR	0
Transporteur collectif (bus...) rémunéré par l'établissement	23
dont PMR	0
Transport interne à la structure (y compris mutualisé)	0
Transport en commun	0
Par leurs propres moyens (marche, vélo, véhicule personnel ou familial)	9

III.5) Commentaires

"L'IME du Pays de Colmar est ouvert 205 jours par an pour les professionnels et 200 jours pour les bénéficiaires. 5 journées pédagogiques ont été mises en place pour des actions de formation, des COPIL, ... (en 2019, du fait que Colmar eut été ville étape du tour de France, l'établissement a été ouvert 199 jours)

Argumentaire pour les absences :

Hospitalisation: 98. La fragilité et les pathologies multiples concernent de plus en plus de jeunes. Il y a quelques suivis réguliers à l'hôpital de jour pour des jeunes relevant de troubles psychiques.

Maladie: 373. Les maladies sont nombreuses et la fragilité des adolescents et jeunes adultes est impactés par des pathologies et des états de santé précaires.

Autorisés: 245. Les sorties autorisées sont très souvent mis à profit pour des RDV externes médicaux, para médicaux et de suivi de traitement. Hormis ceux là, il faut aussi considérer que dans les 245 autorisés il faut retrancher 186 jours d'absence pour sortie d'effectif lors des stages FATH, SAJ ou FAS. En effet, lors de ces stages le prix de journée est reversé à ces établissements.

Injustifiés: 76. En 2019 le nombre de jeunes absents pour raisons injustifiés est en forte baisse. Une sensibilisation auprès des familles a été menée et semble porter ses fruits.

Autres: 176. il s'agit de prendre en compte les particularités sociales et familiales : absences pendant les congés de l'Education nationale et alors que l'IME est ouvert (parents séparés, ou familles recomposées; Familles éloignées,...

IV. JEUNES ACCOMPAGNÉS AU 31/12

IV.1) Profil des jeunes accompagnés présents au 31 décembre 2019

Nombre de jeunes accompagnés selon le type de déficience principale et associée, au 31/12
(Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	Déficience principale	Déficience associée
Déficience intellectuelle	61	
Troubles du spectre de l'autisme (TSA)		16
Troubles du psychisme, du comportement ou de la communication		4
Troubles du langage et des apprentissages		26
Déficiences auditives		
Déficiences visuelles		1
Déficiences motrices		1
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles		
Cérébro-lésions		
Polyhandicap		
Autres types de déficiences		

Parmi les effectifs signalés, combien sont (toutes personnes, y compris en accueil temporaire, au 31/12) :

	Nombre
En situation de handicap rare (confirmé par l'équipe relais handicap rare)	0
Epileptiques - Épilepsie active (plus de 12 crises par an)	0
Epileptiques - Épilepsie stabilisée ou modérément active (entre 0 et 12 crises par an)	3
En cours de diagnostic (quelle que soit la pathologie)	0

Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31/12 (toutes personnes, y compris accueil temporaire) (ANAP 2Pr6.1)

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	12
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	12
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	18
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	19
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

Nombre de jeunes nécessitant une adaptation spécifique au transport (transport assuré par la structure uniquement)

Données à renseigner au 31/12

	Nombre
Pas d'adaptation	35
Avec transfert place assise	0
Fauteuil roulant	0
Accompagnement humain en raison d'une trachéotomie	0
Accompagnement humain en raison de troubles du comportement	0

	Temps plein (24 heures ou plus)	Temps partiel	Dont acc. par une AESH
Scolarité dans un établissement médico-social			
Unité d'enseignement interne à l'établissement médico-social	0	54	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	7	
Unité d'enseignement en maternelle autisme (UEMA)	0	0	
Unité d'enseignement élémentaire autisme (UEEA)	0	0	
Scolarité dans un établissement scolaire			
Ecole maternelle	0	0	0
Ecole élémentaire	0	0	0
ULIS école	0	0	0
Collège	0	0	0
SEGPA	0	0	0
ULIS Collège	0	0	0
Maison Familiale et Rurale	0	0	0
Lycée/lycée professionnel/CFA	0	0	0
ULIS Lycée	0	0	0
EREA	0	0	0
Autre (Pôle de regroupement...)	0	0	0
Enseignement supérieur	0	0	0

	Nombre
Scolarité partagée uniquement entre UE interne à l'établissement et UE externalisée	7
Scolarité partagée entre établissement médico-social et un établissement scolaire	0
Scolarité partagée entre une ULIS et une classe ordinaire	0

Nombre de jeunes non scolarisés (ne fréquentant ni un établissement scolaire, ni une unité d'enseignement, ni un enseignement à distance type CNED)

	Nombre
Nombre de jeunes non scolarisés, parmi les 3-15 ans	0

	Nombre
Nombre de jeunes ayant bénéficié d' au moins une inclusion scolaire au cours de l'année ?	0

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait au minimum un stage dans l'année (en milieu ordinaire ou protégé)	44
Nombre de jeunes engagés dans un parcours professionnel formalisé	
Contrat d'apprentissage	0
Contrat de professionnalisation	0
Autre	0

IV.2) Parcours scolaire et de formation (données au 31.12) (suite)

Répartition des élèves selon leur niveau scolaire réel (Toutes personnes, y compris en accueil temporaire)

	- de 6 ans	6-11 ans	12-15 ans	16 ans ou +
Cycle 1 (PS, MS, GS d'école maternelle)	0	0	6	17
Cycle 2 (CP, CE1, CE2)	0	0	5	30
Cycle 3 (CM1, CM2, 6ème)		0	0	3
Cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème)		0	0	0
Lycée général ou technologique			0	0
CAP-BEP/Bac Professionnel			0	0
Post-BAC				0

IV.3) Accompagnement en soin des jeunes présents

Nombre de jeunes suivis en pédopsychiatrie (ou par un CMPP)

	Nombre
CMPP	0
CMP	0
Hôpital de jour (pédopsychiatrie)	3

	Nombre
Nombre de jeunes ayant un traitement médicamenteux en raison de ses troubles psychologiques/psychiatriques :	9

	En interne (ou sur financement)	En libéral ou hospitalier (hors financement de l'établissement)
Ergothérapeute	0	0
Kinésithérapeute	0	2
Orthophoniste	10	1
Orthoptiste	0	0
Psychologue	30	0
Psychomotricien	15	0
Psychiatre	29	3
Médecin rééducation fonctionnelle	0	0
Autre médecin	0	0
Instructeur en locomotion	0	1
Avejiste	0	1
Transcripteur-adaptateur de documents	0	0
Interface de communication	0	0
Codeur LFPC	0	0
Autre professionnel paramédical	0	0

IV.3 Accompagnement en soin des jeunes présents (suite)

Nombre de jeunes présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication :

	Nombre
Nombre total de jeunes non oralisant (hors surdité)	2
Nombre total de jeunes concernés par un outil de communication alternative (PECS, MAKATON, photo langage,...)	28

Nombre d'enfants utilisant comme modalité de communication privilégiée :

	Nombre
Braille	1
LSF (Langue des Signes Française)	0
LFPC (Langue Française Parlée Complétée)	0

Nombre d'enfants nécessitant un appareillage et/ou des adaptations techniques :

	Nombre
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience motrice (<i>dont fauteuil, déambulateur, corset, attelle, coque, verticalisateur</i>)	0
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience sensorielle (<i>dont implant cochléaire, prothèses intra auriculaire, contour d'oreille</i>)	2
Nombre de jeunes appareillés en raison d'une déficience visuelle	1
Nombre de jeunes ayant besoin d'un mobilier adapté	2

Nombre de jeunes concernés par :

	Nombre
Un régime alimentaire spécifique (sur prescription médicale) Ex: texture modifiée, allergie	3
Une stomie	0
Une sonde gastrique	0

Nombre de jeunes présentant des besoins relatifs à l'alimentation

	Nombre
Nombre de jeunes concernés par une adaptation alimentaire (<i>autre que prescrites médicalement</i>). Ex : matériel spécifique d'aide à la prise des repas	2
Nombre de jeunes ayant besoin d'un accompagnement lors des repas	17

IV.4) Jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance

Nombre de jeunes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, au 31/12

		Nombre de mineurs bénéficiant
d'un placement	en IME	2
	Chez un assistant familial	2
	chez un tiers digne de confiance	0
	en pouponnière	0
	En MECS (ou foyer) *	1
d'une mesure éducative	AED	0
	AEMO	1

	Nombre
Nombre de contrats jeunes majeurs (CJM) :	1

	Nombre
Nombre d'enfants/jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure PJJ :	2

IV.5) Situation complexe

	Nombre
Nombre de jeunes accompagnés ayant fait l'objet d'un GOS	
<i>dont nombre de jeunes accompagnés uniquement par l'établissement</i>	0
<i>dont nombre de jeunes accompagnés par plusieurs ESMS (EEAP, IEM, IES, IME, ITEP, SESSAD)</i>	0

	Nombre
Nombre de jeunes pour lesquels l'établissement a bénéficié de crédit non reconductible (CNR)	0

IV.6) Commentaires

"Déficience et troubles: Si la déficience principale reste la déficience intellectuelle, il est à noter la part importante des troubles du langage et des apprentissages (26); 16 jeunes présentent des TSA, nous notons une constante augmentation et un accueil au delà des 7 places attribuées dans notre agrément. La part des jeunes présentant des troubles psychiques est également en augmentation.

Âge des présents: Les plus de 18 ans ont augmenté en nombre (43 jeunes sur 67 au 31/12/2019). Cela est dû au nombre de jeunes en aménagement creton qui augmente du fait d'un engorgement du secteur adulte que se soit pour les ESAT, Les centres d'accueil de jour et les hébergements.

Transports et autonomie: Depuis de nombreuses années déjà, l'accompagnement éducatif est important sur l'axe de l'autonomie dans les déplacements et de l'émancipation. De ce fait, la procédure d'apprentissage porte ses fruits avec au 31/12/2019 seulement 32 jeunes sur 61 (35 au courant de l'année) qui sont véhiculés en taxis et 29 qui sont autonomes (bus ville, vélo,...)

Scolarité: Notre fonctionnement nous permet de proposer au moins un créneau de 2h/jour soit 8h par semaine pour chaque jeune. La scolarité est basée sur les cycles de l'éducation Nationale mais également en adéquation avec les apprentissages connexes pour l'autonomie au quotidien, la citoyenneté.... Pour accompagner la scolarité nous avons à disposition 3 ETP de professeurs des écoles Education Nationale.

La classe externalisée dite classe Sésame au collège St André fonctionne tous les après midis et concerne 7 jeunes.

Langage et communication: Un gros travail autour des outils de communication est mis en place chaque année pour accompagner les bénéficiaires: Makaton, pictos, mise en place de chaînage,...

Les stages: Ils font partie intégrante de la trajectoire d'apprentissage des jeunes. 44 jeunes en 2019 ont fait au moins un stage individuel pour une grande majorité au moins d'une semaine. Ce chiffre témoigne de la volonté d'ouvrir l'établissement vers l'extérieur et de porter une dynamique d'inclusion au sens large. Des stages collectifs sont mis en place tout au long de l'année."

V. JEUNES ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE

V.1) Délais d'attente avant admission

Situation de sous effectifs (personnel)	<input type="text"/>
Augmentation des demandes	<input type="text"/>
Augmentations des durées de prise en charge	Rang 3 <input type="text"/>
Manque d'offre alternative sur le territoire	Rang 2 <input type="text"/>
Manque de ressources internes	<input type="text"/>
Manque de place dans un autre établissement	Rang 1 <input type="text"/>
Postes budgétés mais non pourvus	<input type="text"/>
Autres	<input type="text"/>

V.2) Age des jeunes entrés pendant l'année

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	5
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	4
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	0
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

V.3) Scolarité avant l'admission (jeunes entrés dans l'année uniquement)

	Nombre	Dont acc. par une AESH
Non scolarisé	0	
Scolarité dans un établissement MS uniquement		
Unité d'enseignement dans un établissement médico-social	6	
Unité d'enseignement externalisée dans un établissement scolaire	0	
UEMA	0	
UEEA	0	
Scolarité partagée entre un étab. MS et un étab. scolaire		
Une journée ou moins par semaine dans l'établissement scolaire	0	
Entre 1,5 et 3,5 journées par semaine dans l'établissement scolaire	0	
Scolarité dans un établissement scolaire uniquement		
ULIS Primaire	0	
ULIS secondaire (collège, lycée)	3	
SEGPA	0	
EREA	0	
Enseignement ordinaire à temps complet	0	
Enseignement ordinaire à temps partiel	0	
Autre	0	

	Nombre
Uniquement en famille (A l'exclusion de toute autre modalité d'accueil, y compris scolaire)	0
Milieu ordinaire (ex. école ordinaire, crèche) <u>uniquement</u>	0
CAMSP	0
CMPP	0
EEAP	0
IEM	0
IES	0
IME (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	6
ITEP/DITEP	0
SESSAD (dont UEMA ou UEEA le cas échéant)	3
Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)	0
Autres ESMS	0
Equipe relais handicap rare (ERHR)	0
Services de psychiatrie infanto-juvénile	0
Professionnels paramédicaux libéraux	1
Autres	0

V.5) Commentaires

"9 jeunes ont intégré l'IME Pays de Colmar site des Artisans en 2019 dont 4 jeunes de l'IME site les Catherinettes, 1 jeune réorientation d'un IME de la région parisienne, 1 jeune exclus d'un IME de la région, 3 élèves d'ULIS arrivés au terme de l'accompagnement ULIS et donc sans solution. A ce titre il est important de préciser que sur la file active de 2019, 18 jeunes sont des anciens élèves d'ULIS Collège et au 31/12/2019 17. Les demandes d'admission venant de l'ULIS Collège sont de plus en plus nombreuses et la tendance semble se confirmer début 2020.

Les admissions se sont faites en cours d'année afin de pallier au manque d'activité du fait des sorties en insertion en cours d'année. En 2019, nous notons que les délais entre l'annonce d'une entrée et l'entrée effective en ESAT se réduit pour atteindre 1 à 2 semaines. Cela impacte notre adaptabilité et le travail de préparation que l'équipe pluridisciplinaire doit mettre en place; Précision : Ces admissions rapides vers ESAT ou SAJ nous conduisent à admettre 4 jeunes en plus, afin de pallier aux absences dues à des insertions de dernière minute et afin d'équilibrer au mieux l'activité.

"

Délai d'admission pour les entrants (hors accompagnement temporaire)

Date de notification	Date d'admission
16/10/2018	14/01/2019
03/12/2018	04/02/2019
25/04/2019	18/03/2019
25/04/2019	23/04/2019
26/07/2018	27/08/2019
02/12/2019	27/08/2019
19/04/2018	29/08/2019
08/04/2019	27/08/2019
20/12/2018	07/10/2019

VI. JEUNES SORTIS PENDANT L'ANNÉE

VI. 1) Durée moyenne de séjour

	Nombre
Nombre de sorties définitives dans l'année (y compris les accueils temporaires)	6
Nombre de sorties définitives dans l'année hors accueils temporaires	6
Dont sorties avec notification	6
Dont sorties sans notification	0

VI. 2) Age à la sortie

	Nombre		Nombre
Moins d'1 an	0	6 à 10 ans (inclus)	0
1 à < 2 ans	0	11 à 15 ans (inclus)	0
2 à < 3 ans	0	16 à 17 ans (inclus)	0
3 à < 4 ans	0	18 à 19 ans (inclus)	0
4 à < 5 ans	0	20 à 24 ans (inclus)	6
5 à < 6 ans	0	25 à 29 ans (inclus)	0

VI. 3) Parcours après la sortie

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Education générale ou professionnelle	
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage avec SESSAD	0
Enseignement général ou professionnel ou apprentissage sans SESSAD	0
IME	0
Etablissement pour enfants polyhandicapés	0
ITEP/DITEP	0
IEM	0
IES	0
En établissement pour enfants handicapés à l'étranger	0
Activité professionnelle	
Activité à caractère professionnel en ESAT	5
Emploi en entreprise adaptée	0
Emploi en milieu ordinaire	0
Demandeur d'emploi en milieu ordinaire	0
En formation ou en stage	0

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur activité ou accueil en journée après la sortie (Indicateur ES2018)

	Nombre
Autre activité ou accueil	
Hospitalisation en psychiatrie	0
Autre hospitalisation	0
Accueil en foyer de vie, foyer occupationnel ou accueil de jour	0
Accueil en MAS ou FAM	1
Accueil en établissement à l'étranger	0
Autre	
A domicile, sans activité, sans prise en charge médico-sociale	0
Autre	0
Activité inconnue	0
Sans objet : décès	0

Insertion professionnelle des jeunes sortis pendant l'année

	Nombre
Contrats non aidés	
Nombre de jeunes en CDI	0
Nombre de jeunes en CDD - 12 mois	0
Nombre de jeunes en CDD + 12 mois	0
Interim	0
Autres	0
Contrats aidés	
Contrat de professionnalisation / Apprentissage	0
Contrat Unique d'Insertion (CUI)	0
Entreprise adaptée	5
Formation adulte pré- et qualifiante	0
Autres	0

Répartition des jeunes accompagnés, sortis définitivement dans l'année, selon leur logement ou hébergement après la sortie (indicateur ES2018)

	Nombre
Logement personnel	0
Hébergé chez parents, proches	4
Logement collectif (appartement collectif, foyer 'édulé',...)	0
Famille d'accueil	0
Foyer d'hébergement	1
Foyer occupationnel ou foyer de vie	0
MAS ou FAM	1
Établissement de santé	0
Établissement social (MECS, maison relais,...)	0
Internat complet ou de semaine en établissement d'éducation spéciale	0
Centre de rééducation professionnelle (CRP)	0
Autre	0
Inconnu	0
Sans objet : décès	0

VI. 4) Suivi des sortants

	Nombre
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années ayant bénéficié d'un acte de suivi durant l'année 2019	29
Nombre de jeunes sortis dans les trois dernières années	29

VI. 5) Orientations prévues, mais non réalisées

Jeunes présents dans la structure au 31/12, faute d'avoir pu mettre en place les orientations (sur la base d'une notification de la MDPH). En cas de double notification, retenir le 1er choix ou celui le plus adapté aux besoins de la personne.

	Nombre	Dont aménagement Creton
SEEE (ex IMP)	0	0
SIPFP (ex IMPro)	0	0
ITEP	0	0
IEM	0	0
Autre SESSAD	0	0
Foyer de vie	1	1
MAS	1	1
FAM	0	0
SAJ	6	6
ESAT/EA	10	10
SAVS	0	0
SAMSAH	0	0
Autres ESMS	1	0
Structures/services hospitaliers	0	0
Autre	0	0

Durée d'accompagnement des personnes sorties définitivement

Date d'admission	Date de sortie
02/05/2011	18/01/2019
02/09/2009	29/03/2019
02/09/2010	28/06/2019
18/11/2013	28/06/2019
03/09/2013	24/07/2019
05/09/2011	30/11/2019

VI.6) Commentaires

"En 2019, nous notons 6 sorties dont 4 ESAT, 1 en ESAT et en hébergement FATH, 1 en FAM avec hébergement. Notre établissement est doté d'un service de suite, ainsi le suivi à 3 ans s'attache à accompagner 29 jeunes sortis ces 3 dernières années. 23 ont fait l'objet d'un suivi de la part de notre IME sous des formes diverses et selon des importances et des nombres d'interventions en fonction des situations plus ou moins complexes : Liaison téléphonique, rencontre avec les psychologues et la psychiatre, suivi éducatif à l'IME, aide aux démarches administrative par la chargée d'insertion en lien avec les enseignantes et les éducateurs, soutien et relation d'aide aux familles et jeunes pour une éventuelle orientation en hébergement ou une réorientation, prise de relais et soutien aux équipes évaluation sensorielle pour les TSA, etc..."

VII. PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

VII. 1) Surpoids et obésité

	Nombre
Nombre de jeunes ayant fait l'objet d'une évaluation de leur IMC (visite d'admission et/ou suivi régulier) au cours de l'année	67

Est-ce que la thématique de **prévention du surpoids et de l'obésité** et de la pratique d'une activité sportive a été abordées au cours de l'année lors :

- des CVS (Conseil de la vie sociale) :	NON
- du PPA/PPS avec les parents :	OUI
- de réunions destinées aux jeunes :	OUI

La question de la **nutrition** et des **troubles alimentaires** éventuels a-t-elle été traitée au cours de l'année ?

Choisissez votre réponse :

Préciser le nombre d'enfants concernés : 14

Préciser les professionnels qui ont été associés (choix multiple) :

- IDE
- CESF
- Médecin
- Cuisinier
- Educateur
- Diététicien
- Orthophoniste
- Prestataire extérieur

VII. 2) Education à la santé et accès aux soins

	Nombre
Nombre de jeunes à jour de leurs vaccinations obligatoires , <u>parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)</u>	65
Nombre de jeunes ayant bénéficié d'un dépistage bucco-dentaire et/ou d'un suivi par un chirurgien-dentiste , <u>parmi l'ensemble des personnes accompagnées au cours de l'année (file active)</u>	38

VII. 3) Prévention des conduites à risques

Nombre de jeunes concernés par des **actions de prévention** organisées dans l'établissement au cours de l'année

Thématique	Nombre de jeunes
Conduites addictives (alcool, drogues, jeux, écran...)	34
Santé bucco-dentaire	33
Obésité	52
Vie affective et sexuelle (VAS)	55

VII. 4) Commentaires

"En ce qui concerne la vaccination et surveillance IMC: L'IDE des Artisans est en lien régulier avec les familles et les médecins de famille au besoin et assure ainsi le suivi des vaccinations. L'IMC est réalisé en début d'année pour chaque jeune et fait l'objet d'une surveillance tout au long de l'année.

L'obésité et les conduites alimentaires font partie intégrantes du PPA quand cela est nécessaire. Il est bien sur travaillé en lien avec le jeune, sa famille, l'IDE et les équipes éducatives, la question de l'équilibre alimentaire, mais aussi lors de projets fédérateurs tout au long de l'année (semaine du goût, créations d'affiche,...)

Les conduites addictives: Une sensibilisation est faite toute l'année dans tous les lieux de prise en charge. Cette sensibilisation est menée dans des groupes de parole, à l'aide d'affiche de la CPAM ou affiches créées en interne.

La surveillance bucco-dentaire est organisée par l'IDE en lien avec les familles et les médecins traitant si besoin. Des groupes autour de cette thématique sont mis en place par l'IDE et les professionnels éducatifs.

Vie Affective et sexuelle: En 2019 un module d'apprentissage a été mis en place: 3 groupes de niveaux par jour et sur 3 jours complets animés par les enseignantes et l'IDE. Les thématiques abordées ont été le corps et les organes génitaux, l'intimité, la relation sexuelle et la contraception; grossesse et accouchement. L'action a été menée selon le programme de l'EN.

Sécurité routière: en 2019 nous avons mis en place l'apprentissage des déplacements à vélo et pédestre. Le groupe scolaire pour la partie théorique, le groupe cyclo pour la partie pratique et la police municipale pour la passation de l'APER. 14 jeunes ont ainsi pu valider cette action."

VIII. RÉSEAU PARTENARIAL

1) Etablissement sociaux et médico-sociaux (ESMS)

Catégorie ESMS	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
CAMSP	0	0	0
CMPP	1	0	0
ESAT	5	5	5
FAM	2	2	2
SEES (ex IMP)	0	0	0
SIPFP (ex IMPro)	1	1	1
IEM	0	0	0
ITEP	0	0	0
MAS	0	0	0
SESSAD	3	0	0
Autres ESMS	3	3	3

Autres ESMS :	FHESAT 2 FAS 1 SAJ
---------------	--------------------------

2) Structures/services hospitaliers

Type d'établissement ou de service sanitaire	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
HOPITAL COLMAR - Pédiatrie, Pédopsychiatrie, DITAP, Urgences	1	0	0
HOPITAL ROUFFACH - Pédopsychiatrie, Espace Autisme 68	1	1	1
Hopital Spécialisé de Rouffach	1	0	0

3) Professionnels libéraux

Catégorie de professionnels	Nombre de professionnels
Orthophoniste	11
Kinésithérapeute	2
Psychiatre	3
Psychologue	3
Médecins traitants	54

4) Structures de la petite enfance

Catégorie ESMS	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Structures de la petite enfance	0	0	0
Assistante maternelle	0	0	0
Autres	1	0	0
Autres structures de la petite enfance : <i>PMI</i>			

5) Education nationale

Catégorie d'établissement	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
École maternelle	0	0	0
École élémentaire	0	0	0
Collège	1	1	1
Lycée / Lycée professionnel	1	1	1
ULIS - Primaire	0	0	0
ULIS - Collège	0	0	0
ULIS - Lycée	0	0	0
SEGPA	0	0	0
EREA	0	0	0
Autres	0	0	0

7) Insertion professionnelle

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Entreprises en milieu ordinaire	7	7	7
ESAT	5	5	5
Chantiers écoles	3	3	3

8) Protection de l'enfance

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Services concourant à la protection de l'enfance (AEMO, SIOE)	2	0	0
MECS	1	0	0
Établissement de placement PJJ (FAE, CEF, CER, EPE, UEMO)	0	0	0
AED	0	0	0
Accueil familial	2	0	0
Établissement d'accueil mère-enfant	0	0	0
Pouponnière à caractère social	0	0	0

9) Services de l'Etat, collectivité territoriale, etc.

Type de collectivité ou de service	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
MDPH 68	1	1	1
CD68	1	1	1
ARS	1	1	1
Education Nationale-ASH	1	1	1
Mairies, service territoriaux, citoyenneté, prévention, ASSR, APER	12	10	3
Police Nationale	1	0	0
Office du tourisme	1	1	0

.10) Autres partenariats (prévention...)

Type de structure	Nombre de structures	dont nombre de partenariats formalisés	dont nombre de conventions réellement mises en œuvre
Ludothèque-Pole média culture	2	1	1
PEJ-Musée d'histoire Naturelle	1	1	1
Ecole des arts plastiques	1	1	0
MJC Wittenheim-BD Angoulême-Charivari	3	0	0
Education Nationale-Musée unterlinden	2	2	2
ACSS - D'ailleurs d'ici-PEP	3	1	1
Electricien sans frontière-Jardin partagé	2	2	2

11) Commentaires

"Situé au cœur de la cité, l'IME pays de Colmar site les Artisans fait de l'inclusion sociale et professionnelle un axe majeur de son accompagnement. Une bonne part du partenariat est pérenne et est donc reconduit d'année en année par convention. En fonction des PPA et des besoins des bénéficiaires, d'autres partenariats sont mis en place pour améliorer la qualité des projets éducatifs, pédagogiques, de citoyenneté, scolaires et professionnels. Ces partenariats sont les outils indispensables et complémentaires dans la trajectoire d'inclusion sociale et professionnelle construite pour les bénéficiaires de 14 à 23 ans.

Les différents partenariats sont précisés dans la partie ""Projets et perspectives"" parce qu'ils sont directement associés aux nouvelles activités et activités particulières. Cependant il faudra aussi y inclure une donnée de partenariat avec la CCI et les différentes classes ULIS Collège. En effet pour la 4ème année consécutive nous avons participé à 2 forums sur l'orientation: 1 forum à destination des parents et des 4ème des ULIS du secteur, 1 forum à destination des enseignants et directeurs d'ULIS et de SEGPA.

Partenariat pour les stages: Ce commentaire est complémentaire à la partie IV.""Présents"". Le partenariat avec les ESAT et les entreprises ordinaires ont permis d'effectuer 37 stages. 73 stages individuels ont été mis en place dont 36 stages en FAS, SAJ; 7 stages en FATH. Nous comptons un total de 186 jours de stages pour les structures hors milieu de travail. Ces stages peuvent être des stages de découverte, de pré professionnalisation ou de plus longue durée pour des stages de professionnalisation.

9 stages collectifs en ESAT ont été mis en place: stages d'une semaine de 5 à 7 jeunes accompagnés par une ETS; 1 stage collectif accompagné en ESAT pour 20 jeunes volontaires a été mis en place en juillet; 9 jeunes sont concernés par une alternance ESAT /IME à raison de 2 à 3 jours semaine cela sur toute la durée de l'année. 2 demie journées par semaine sur l'année sont consacrées à une immersion en ESAT pour 5 à 7 jeunes accompagnés par une ETS.

1 journée d'immersion par mois est organisée dans un centre d'accueil de jour avec 7 jeunes déficients sévères et/ou TSA.

Au niveau des partenariats culturels, un groupe d'art visuel a pérennisé le partenariat avec la classe préparatoire de l'école d'arts plastiques de la Ville de Colmar notamment par des actions communes. Une exposition commune à l'espace Malraux à Colmar a permis de consacrer cette action particulièrement appréciée par le public et permettant un rayonnement et un fort sentiment de fierté chez les jeunes accompagnés.

Un partenariat avec le Musée Unterlinden s'est concrétisé en 2019, ainsi, un groupe de jeunes participe a des séances d'activités avec une animatrice du musée. Là encore c'est l'inclusion dans la cité par le prisme de l'art.

2019 a été l'année de la mise en place d'une action de civisme citoyenneté et de sécurité. APS ""Apprendre à porter secours"": 42 élèves ont ainsi pu comprendre et apprendre les gestes de base du secourisme lors d'une journée complète sur 3 créneaux de 2h. Cette action a été animée par 3 enseignantes avec le concours d'un formateur en secourisme de l'association colmarienne de sauvetage et de secourisme."

IX. DÉMARCHE QUALITÉ ET PARTICIPATION DES PERSONNES

1) Implication des familles

	Nombre
Nombre de familles (ou de représentants légaux) présentes (au moins un des deux parents) à l'élaboration du PPA	62

	Nombre
Nombre d'enfants pour lesquels au moins une réunion avec l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) s'est tenue durant l'année	61

X.2) Instances pour la participation des usagers

Disposez-vous d'un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ? Oui Non

encontrez-vous des difficultés pour constituer et/ou réunir le CVS ?

Aucune Ponctuellement Régulièrement Systématiquement

3) Commentaires

"Le fonctionnement habituel du Site les Artisans fait que les parents participent à une très grande partie des PPA. En effet, la programmation des PPA se fait les jeudis soir soit à 16h, soit à 17h. Cet horaire hors journée est très apprécié des familles notamment pour celles qui sont en situation d'emploi.

A ce titre il est à noter une très bonne collaboration entre l'équipe, le jeune, sa famille et les partenaires institutionnels et extérieurs impliqués dans le projet du jeune.

Les gevasco se font également lors des PPA. Elles se bâtissent sur un outil mis en place à l'interne à savoir un livret scolaire de compétences.

Le CVS a lieu 3 fois par an avec la participation active des délégués des parents et des délégués des élèves. Des temps de travail commun entre les 2 sites de l'IME Pays de Colmar (journées pédagogiques, droit d'expression, réunions générales, temps de formation,...) contribuent à l'acquisition d'une culture commune centrée sur les besoins et les projets personnalisés des jeunes.

En 2019 une démarche de formation sur la communication non violente a été mise en place par l'organisme AtTalents de la région parisienne. Cette formation était attendue par les professionnels puisqu'elle répondait à leur demande, soucieux d'améliorer la qualité du service rendu au bénéficiaire. Tous les salariés du site des Artisans ont participé à 2 jours de formation sur 2 groupes différents. La situation géographique de l'établissement au cœur de la cité permet de développer l'inclusion au sens large : par la culture (pérennisation du partenariat avec la classe Préparatoire de l'école d'Arts Plastiques de Colmar qui a abouti à 2 expositions communes au Pôle Médiaculture Edmond Gérard de Colmar et à l'Espace Malraux de Colmar), par la scolarité (renouvellement de la convention avec le Collège et Lycée St. André de Colmar dans le cadre de la classe externalisée « Classe SESAME » qui concerne 7 jeunes).

Une focale sera réalisée en 2020 autour de plusieurs éléments centraux de la loi 2002-2 : le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement, le livret d'accueil.

X. PROJET ET PERSPECTIVES

Veillez indiquer les projets et perspectives qui aboutiront à une modification du projet d'établissement (pour exemple, augmentation du nombre de places, modification du type d'accueil, changement dans l'organigramme de l'établissement...):

Après la fusion de l'IMP les Catherinettes et de l'IMPRO les artisans, le projet reste de réunir sur un même lieu géographique les 2 sites permettant ainsi la fluidité des parcours, la souplesse dans l'organisation et la synergie des compétences, Un travail est mené sous l'égide de l'ARSEA avec un programmiste.

Des réunions inter établissements, de réflexions et des COPIL ont été mis en place pour réfléchir sur la transformation de l'offre IME en DAME. Cette réflexion a été commune sur tous les IME de l'association ARSEA. Les travaux de 2019 ont permis de finaliser les fiches actions en 2020. La perspective est de créer un DAME durant l'année 2020.

..

Veillez indiquer les nouvelles activités, nouveaux services rendus à l'utilisateur :

L'ouverture des ateliers techniques pour des jeunes avec déficiences sévères pour des découvertes manuelles et d'intégration sociale dans un collectif d'apprentissage, a été développée en 2019.

Civisme, citoyenneté, éco citoyenneté sont des axes majeurs qui sont annuellement développés et enrichis. A ce titre en 2019, toutes les actions pérennes ont pu se mettre en place :

- le défi projet éco citoyen et solidaire avec l'organisme recylum en partenariat avec l'OMG électriciens sans frontière.*
- pile solidaire avec le partenaire batterie web pour la participation à l'installation de panneaux solaires dans une école de Guyane.*
- le projet PEJ avec le musée d'histoire naturelle: Protéger l'environnement j'adhère! concours ariena*
- le jardin partagé avec l'association des voisins.*

1) Commentaires

*Remise en place des alternances entre les classes ULIS et IME pays de Colmar site les Artisans pour les adolescents de 15 à 16 ans qui vont vers la fin d'une scolarité ULIS.
Renforcement de tous les projets de partenariat pour la démarche d'inclusion en lien avec le DAME.*